

Plan d'actions

2020-2022



ENM

ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

GENÈSE DE L'AGENDA 21 DE L'ENM

Le premier Agenda 21 de l'ENM a vu le jour le 22 mars 2017. C'est le fruit d'un travail collaboratif lancé à la suite de la COP 21 et du souhait d'inscrire l'établissement dans une démarche globale et collective pour un développement plus durable. Le bilan de ce premier jet a été réalisé deux ans plus tard, en mars 2019.

La réalisation d'un Agenda 21 à l'ENM acquiert une dimension stratégique à compter de 2019, puisque la poursuite de cette dynamique est inscrite dans le contrat d'objectifs et de performance de l'ENM. Dans l'axe « rayonnement de l'Ecole », l'objectif assigné à l'Agenda 21 est de « faire de l'ENM un établissement ouvert aux enjeux environnementaux et sociétaux ».

Pour le nouveau plan d'action, l'ENM a décidé de mener également un travail collaboratif sous formes d'ateliers ouverts à tous les membres de la communauté ENM. Les travaux ont débuté en septembre lors d'une première réunion en plénière rassemblant plus d'une vingtaine de participants, personnels et élèves en formation initiale. En effet, au sein du bureau des élèves, a été créé un pôle « environnement – solidarité ». Ses membres se sont joint aux personnels pour mener les travaux de réflexion autour de la définition des axes et des actions à mener.

Durant la première réunion ont été définis les axes de travail. Puis, chaque membre du groupe « Agenda 21 » a été invité à participer aux ateliers thématiques. Ceux-ci se sont déroulés courant octobre et novembre, souvent en visioconférence entre les sites Bordelais et Parisiens. A l'issue de chaque atelier, un compte-rendu est établi, permettant de suivre l'évolution des apports, et alimenter au fur et à mesure le plan d'action. Certaines actions n'ont d'ailleurs pas attendu la parution de ce dernier pour être lancées, tant elles semblaient évidentes.

Tout comme pour la première mouture, le plan d'action constitue une entité muable, non figée et constamment enrichie d'idées nouvelles. Son esprit encourage chacun à prendre part aux actions en faveur d'une meilleure utilisation des ressources et vers plus d'équité et de conscience environnementale et sociale.

GENÈSE DE L'AGENDA 21 DE L'ENM

Ont participé à la définition de cet Agenda 21 :

Madame Nour ABBOUDI, auditrice de justice

Madame Gloria AGBO, conseillère de prévention et qualité de vie au travail

Monsieur Jean-Michel AGUER, agent comptable et chef de services financiers

Madame Mireille BARTHES, adjointe à la chef du service recherche et documentation

Monsieur Jacques BAUDRY, chef des services techniques et logistiques

Madame Léopoldine BONNEMAIRE, auditrice de justice

Monsieur Daniel CHASLES, secrétaire général

Madame Emilie DAMOUR, adjointe au chef du service informatique et audiovisuel

Madame Alysse DAUDET, adjointe à la chef de service e-formation

Madame Pauline DE LORME, auditrice de justice

Monsieur Gabriel DEMORTIER, chef du service des ressources humaines

Madame Sandra DESJARDIN, chargée de mission en formation initiale

Madame Patricia DEZAIRE, adjointe au chef du service de la formation continue

Madame Guillemette HYBOIS, chef de service du département de la recherche et de la documentation

Madame Valérie JANCOURT, secrétaire générale adjointe

Madame Garance JOURNET, auditrice de justice, présidente du BDA

Madame Brigitte KUIPOU, chef du service de la formation continue

Madame Emilie LAGRAVE, sous-directrice des recrutements et de la validation des compétences

Monsieur Stéphane LEBOURG, chef du service informatique et audiovisuel

Monsieur Ludovic MAGUY, adjoint au chef des services techniques et logistiques

Madame Maryse MPUTU-COBBAUT, auditrice de justice, référente du pôle environnement-solidarité du BDA

Madame Camille PESTRE, chargée de mission au département international

Madame Sandra ROUX, chef du service des stages

Madame Evghenia SOLOMONA, chargée de mission auprès du secrétaire général

FEUILLE DE ROUTE

Le pilotage global de l'Agenda 21 est placé sous l'autorité du secrétaire général de l'établissement. Il nomme une « responsable Agenda 21 » qui assure le suivi de sa mise en œuvre.

Pour cette nouvelle édition de l'Agenda 21, un appel a été lancé aux personnels volontaires pour participer aux travaux. Une vingtaine d'agents et auditeurs de justice ont répondu présent lors de la réunion de lancement, organisée autour d'un déjeuner convivial, en visioconférence entre Paris et Bordeaux. Ce premier rendez-vous avait pour objectif de souligner les problématiques majeures identifiées, tant au niveau des personnels que des auditeurs. L'objectif était d'identifier les principales thématiques et de les décliner en actions.

Les 5 axes de travail retenus sont:

1. Sensibilisation et rayonnement
2. Tri sélectif et réduction des déchets
3. Développement de la nature
4. Développement d'une économie sociale et solidaire
5. Transports

Ils ont fait l'objet de réunions thématiques auxquelles les membres du groupe Agenda 21 ont apporté leurs propositions. Chaque réunion thématique est suivie d'un compte-rendu et d'échanges informels permettant d'alimenter le plan d'action en fonction des différentes pistes d'action.

Un comité de pilotage a été constitué, il est composé de représentants du secrétariat général, différents services (service informatique et audiovisuel, services techniques et logistiques, ressources humaines) et du département international. Le comité de pilotage est chargé de décider de la mise en œuvre effective des actions et d'accompagner les porteurs d'actions.

A l'issue des 5 rendez-vous thématiques, le présent document a été rédigé. Bien que publié à une date donnée, il reste cependant mouvant et adaptable, au gré des idées nouvelles et des apports externes ou internes dont l'institution bénéficie dans sa volonté d'incarner une administration exemplaire.

Acronymes et définitions:

- SG: secrétariat général de l'ENM
- COPIL Agenda21: équipe chargée du pilotage continu du plan d'action, composée des membres du secrétariat général et de volontaires issus de différents services
- Equipe Agenda 21: tous les membres ayant participé à la définition du plan d'action
- SFAC: services financiers et agence comptable
- SRVC: service des recrutements et de la validation des compétences
- RH: service des ressources humaines
- DI: département international

FEUILLE DE ROUTE

Noir = action sur les deux sites
 Bleu = Paris uniquement
 Rouge = Bordeaux uniquement

Axes agenda 21	Objectifs opérationnels	Actions
1. Sensibilisation et rayonnement	1.1 Assurer une visibilité aux actions menées dans le cadre de l'Agenda 21	1.1.1 Présenter un état des lieux de l'Agenda 21 à l'assemblée générale des personnels une ou deux fois par an
1. Sensibilisation et rayonnement	1.1 Assurer une visibilité aux actions menées dans le cadre de l'Agenda 21	1.1.2 Réaliser un bilan annuel de l'Agenda 21 à destination des personnels, des apprenants et de la secrétaire générale, haute fonctionnaire au développement durable du ministère de la Justice, en vue de la campagne de remontée de données pour l'élaboration du bilan annuel du plan Justice Administration Exemplaire
1. Sensibilisation et rayonnement	1.2 Participer aux activités définies avec les membres signataires de la "charte d'actions communes en faveur du développement durable"	1.2.1 Participer aux groupes de travail réunissant les différents partenaires et organisées par le TGI.
1. Sensibilisation et rayonnement	1.2 Participer aux activités définies avec les membres signataires de la "charte d'actions communes en faveur du développement durable"	1.2.2 Co-organiser avec les membres du comité de pilotage réunis autour de la charte commune, une journée "développement durable"
1. Sensibilisation et rayonnement	1.3 Développer une dynamique avec des partenaires au plus près des territoires	1.2.3 Adhérer au club du développement durable des établissements et entreprises publics
1. Sensibilisation et rayonnement	1.4 Rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable	1.3.1 Organiser des ateliers et des projections de films sur chaque site de l'ENM
1. Sensibilisation et rayonnement	1.4 Rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable	1.3.2 Assurer la diffusion de l'information sur différents supports
1. Sensibilisation et rayonnement	1.4 Rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable	1.3.3 Réaliser une présentation de l'Agenda 21 aux auditeurs de justice lors des semaines d'accueil et aux personnels arrivants lors de la journée d'intégration
1. Sensibilisation et rayonnement	1.4 Rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable	1.3.4 Inclure le développement durable dans les programmes de formation initiale et continue de l'ENM
1. Sensibilisation et rayonnement	1.4 Rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable	1.3.5 Constituer un fonds documentaire à la bibliothèque de l'ENM
1. Sensibilisation et rayonnement	1.5 Rassembler les agents de l'ENM pour un engagement solidaire	1.4.1 Participer au dispositif "Nos quartiers ont du talent"
1. Sensibilisation et rayonnement	1.5 Rassembler les agents de l'ENM pour un engagement solidaire	1.4.2 Participer, avec la direction interrégionale Sud-Ouest aux actions en faveur d'une égalité femmes-hommes
1. Sensibilisation et rayonnement	1.6 Inscrire les actions de l'ENM dans un cadre institutionnalisé	1.5.1 Mettre en œuvre les actions nécessaires en vue de l'obtention de la double labellisation AFNOR "égalité femmes-hommes et diversité"
1. Sensibilisation et rayonnement	1.6 Inscrire les actions de l'ENM dans un cadre institutionnalisé	1.5.1 Réaliser un bilan carbone annuellement et en suivre les évolutions

FEUILLE DE ROUTE

Noir = action sur les deux sites
 Bleu = Paris uniquement
 Rouge = Bordeaux uniquement

Axes agenda 21	Objectifs opérationnels	Actions
2. Tri sélectif et réduction des déchets	2.1 Améliorer les dispositifs de valorisation des déchets	2.1.1 Mettre en place des points de collecte volontaires dans les locaux de l'ENM
2. Tri sélectif et réduction des déchets	2.2 Réduire l'utilisation de matériaux à usage unique	2.2.1 Mettre en place des dispositifs menant à une réduction de l'usage de vaisselle plastique
2. Tri sélectif et réduction des déchets	2.2 Réduire l'utilisation de matériaux à usage unique	2.2.2 Mettre en œuvre une nouvelle politique d'impression
2. Tri sélectif et réduction des déchets	2.3 Réduire le stock de matériels électroniques obsolètes non valorisés	2.3.1 Réfléchir sur l'opportunité de location des ordinateurs à destination des auditeurs de justice en lieu de leur achat
3. Développement de la nature	3.1 Végétaliser l'ENM	3.1.1 Végétaliser le toit de l'ENM
3. Développement de la nature	3.1 Végétaliser l'ENM	3.1.2 Elargir l'espace de la prairie fleurie
3. Développement de la nature	3.1 Végétaliser l'ENM	3.1.3 Offrir aux personnels la possibilité de végétaliser les espaces de travail
3. Développement de la nature	3.2 Ouvrir des espaces végétalisés aux personnels de l'ENM	3.2.1 Créer un espace de convivialité au niveau du patio du premier étage service financier à Bordeaux et au niveau du garage à Paris
4. Développement d'une économie sociale et solidaire	4.1 Développer les achats responsables	4.1.1 Mettre en œuvre le plan ministériel d'administration exemplaire au niveau des achats
4. Développement d'une économie sociale et solidaire	4.1 Développer les achats responsables	4.1.2 Rédiger une charte des achats publics
4. Développement d'une économie sociale et solidaire	4.1 Développer les achats responsables	4.1.3 Mettre en place un "carnet des bonnes adresses" en ligne et partagé entre membres de la communauté ENM
4. Développement d'une économie sociale et solidaire	4.2 Agir sur le bilan carbone concernant les achats	4.2.1 Réduire le nombre de livraisons dans le cadre du marché de fournitures
5. Transports	5.1 Réduire l'impact GES de l'ENM en favorisant les mobilités douces	5.1.1 Favoriser le covoiturage
5. Transports	5.1 Réduire l'impact GES de l'ENM en favorisant les mobilités douces	5.1.2 Suivre l'évolution des gaz à effets de serre imputables aux transports et envisager des solutions de baisse et de compensation
5. Transports	5.1 Réduire l'impact GES de l'ENM en favorisant les mobilités douces	1.3 Organiser des ateliers en lien avec la pratique du vélo

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 1 : assurer une visibilité aux actions menées dans le cadre de l'Agenda 21

Action 1 : présenter un état des lieux de l'Agenda 21 à l'assemblée générale des personnels une ou deux fois par an

Services en charge
SG

Partenaires
L'équipe Agenda 21

Suivi
COPIL Agenda21

Temps de travail
2 jour ETP par an

Calendrier
En décembre et juin, lors des assemblées générales

ENJEUX

Le développement durable est devenu aujourd'hui un enjeu de société, et tout établissement public est amené à adopter une démarche d'exemplarité en la matière. Les personnels doivent être en mesure de suivre les travaux que l'établissement mène à ce sujet, questionner et faire des propositions d'amélioration qui peuvent être discutées.

Il est important d'ouvrir le débat autour du développement durable à l'ensemble des personnels de l'ENM, et ce lors des rencontres réunissant un maximum d'agents.

CONTENU

Lors des assemblées générales des personnels, prévoir un « point Agenda 21 », présenté par le secrétaire général accompagné d'un ou de plusieurs membres du comité de pilotage de l'Agenda 21.

Ce point se fait sous forme de présentation des différentes actions déployées et des enjeux futurs.

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 1 : assurer une visibilité aux actions menées dans le cadre de l'Agenda 21

Action 2 : réaliser un bilan annuel à destination des personnels, des apprenants et de la secrétaire générale, haute fonctionnaire au développement durable du ministère de la Justice

ENJEUX

En plus de la présentation en assemblée générale, les différents publics et interlocuteurs de l'ENM doivent avoir accès au documents de pilotage de l'Agenda 21, consultables et justifiant des actions menées.

De plus, une remontée d'informations annuelle est demandée par la secrétaire générale, haute fonctionnaire au développement durable du ministère de la Justice, dans le cadre de l'élaboration du bilan annuel du plan, Justice Administration Exemplaire.

CONTENU

Réaliser un document récapitulant le plan d'action et leur niveau d'avancement. Agrémenter le bilan d'illustrations précises, statistiques et autres données chiffrées. Le bilan doit pouvoir dresser un état des lieux en vue d'en faire un suivi annuel, et objectiver les actions futures à mener.

Services en charge
SG

Partenaires
COPIL Agenda21

Suivi
COPIL Agenda21

Temps de travail
2 jour ETP par an

Calendrier
Chaque année, en mars

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 2 : participer aux activités définies avec les membres signataires de la "charte d'actions communes en faveur du développement durable"

Action 1 : participer aux groupes de travail réunissant les différents partenaires et organisés par le TGI

ENJEUX

Le 22 mars 2017, le TGI de Bordeaux, le Barreau de Bordeaux et l'ENM ont signé une charte commune en faveur du développement durable. A compte de cette date, des rendez-vous trimestriels sont organisés au sein du TGI et réunissant l'ensemble des partenaires dont le cercle s'est beaucoup élargi. En effet, au 5 avril 2019, la Charte rassemble:

Services en charge
SG

Partenaires

Les membres signataires de la charte commune en faveur du développement durable

Suivi
SG

Temps de travail
4 jours ETP par an

Calendrier
Eté 2020



CONTENU

Continuer à participer de manière active aux rendez-vous du comité de pilotage en faveur du développement durable avec les partenaires signataires de la charte.

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 2 : participer aux activités définies avec les membres signataires de la "charte d'actions communes en faveur du développement durable"

Action 2 : co-organiser avec les membres du comité de pilotage réunis autour de la charte commune, une journée "développement durable"

ENJEUX

Une première journée autour du développement durable a été organisée à l'ENM avec le TGI et le Barreau de Bordeaux le 30 mai 2018. Elle s'est présentée sous forme de conférences portant sur le développement durable à Bordeaux, le développement des énergies renouvelables ou encore la politique nature et agricole de Bordeaux Métropole. Différents stands avaient pris place dans le hall de l'ENM: association Vélo, atelier de fabrication de produits cosmétiques et écologiques, lecture de labels et étiquettes, rénovation de l'habitat, familles à énergie positive, les peintures écologiques, ...

Cette première journée a eu lieu alors qu'il n'y avait pas d'apprenants et seules les personnels des structures de l'îlot judiciaire pouvaient y participer. Aussi, il conviendrait de permettre à un maximum de personnes de pouvoir assister à ce type d'événements. Aussi, une journée sera organisée autour du développement durable, réunissant les partenaires signataires de la charte commune en faveur du développement durable, apprenants et personnels.

CONTENU

La journée aura lieu à l'été 2020, elle serait déclinée en une intervention pédagogique auprès des auditeurs de justice de la promotion 2020 le matin, suivie d'un cocktail déjeunatoire à midi. L'après-midi serait consacrée à des tables rondes et conférences. Des ateliers et des animations pourraient être envisagés pour agrémenter la journée.

Services en charge
SG

Partenaires
Les membres signataires de la charte commune en faveur du développement durable

Suivi
SG

Temps de travail
3 jours ETP par an

Calendrier
Eté 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 3 : développer une dynamique avec des partenaires au plus près des territoires

Action 3 : adhérer au club du développement durable des établissements et entreprises publics

ENJEUX

En 2020, l'ENM par le biais du site parisien va adhérer au club du développement durable des établissements et entreprises publics (regroupant à ce jour 80 organismes publics). Le club finance des chercheurs sur des thématiques du développement durable et permet aux organismes signataires d'intégrer un réseau au sein duquel, l'Ecole pourra échanger les exemples de bonnes pratiques.

CONTENU

Participer de manière active aux rendez-vous de région du club et développer une dynamique au plus près des territoires en faveur du développement durable avec les partenaires signataires de la charte.

S'engager via la charte en faveur de la transition écologique et sociétale

Services en charge
SGA

Partenaires

Les membres signataires de la charte commune en faveur du développement durable

Suivi
SGA

Temps de travail
4 jours ETP par an

Calendrier
Dès 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> **Objectif 4 : rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable**

Action 1 : organiser des ateliers et des projections de films sur chaque site de l'ENM

ENJEUX

Afin que chacun puisse se saisir à sa façon du développement durable, il est important de créer des espaces de partage en présentiel, qui permettent une transversalité entre services, la fonte des barrières hiérarchiques et des échanges informels autour de thématiques déterminées.

CONTENU

Il s'agit d'organiser des ateliers sur la pause méridienne sur Bordeaux et Paris, à raison d'un par trimestre. Au cours de ces ateliers, pourraient avoir lieu des projections de films documentaires autour de la sensibilisation ou des ateliers animés par des intervenants (internes ou externes). Par exemple, sur la fabrication de produits cosmétiques ou ménagers naturels. D'autres thématiques pourront être évoquées au cours de ces ateliers.

Un planning prévisionnel sera proposé pour les ateliers afin d'instaurer une régularité (« les rendez-vous du développement durable »).

Services en charge

SG, REDOC, équipe
Agenda21, tout apporteur
de projet de l'ENM

Partenaires

Service communication

Suivi

COPIL Agenda21

Temps de travail

5 jours ETP par an

Calendrier

A compter de 2020, de
manière trimestrielle

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 4 : rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable

Action 2 : assurer la diffusion de l'information sur différents supports

ENJEUX

Bien que des actions puissent être continuellement menées en faveur du développement durable, en l'état actuel des choses, il n'y a pas d'espace dédié où la communauté ENM pourrait se renseigner à tout moment afin de déterminer ce que l'établissement réalise. En audit, l'adage populaire dit « un travail non documenté est un travail non fait ». Si bien que pour valoriser le travail continu des agents s'impliquant autour de questions de développement durable, il est important de nourrir des espaces de communication sous différents supports, tout en respectant l'esprit du développement durable en limitant l'impact carbone.

CONTENU

La communication autour du développement durable se fera autour de 3 supports :

- Site intranet (en cours de construction) : dans l'onglet réservé à l'Agenda 21 seraient présents le bilan des actions réalisées, le plan d'action, les actions en cours et de la documentation
- Le guide du nouvel arrivant : un encart serait réservé au développement durable dans le guide du nouvel arrivant (personnel et auditeur).
- Affichettes ludiques pour sensibiliser aux ecogestes au bureau : le contenu serait défini par le COPIL, et la forme ferait l'objet d'une mobilisation des auditeurs de justice et du personnel sous forme de concours. Les affichettes seraient thématiques et dispatchées dans les lieux communs et/ou bureaux.

Services en charge
Equipe Agenda21, ADJ

Partenaires
Service communication,
services de formation,
RH, SIAV

Suivi
Reporting semestriel au
Secrétariat
Général/Direction

Temps de travail
5 jours ETP par an

Calendrier
A compter de 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 4 : rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable

Action 3 : réaliser une présentation de l'Agenda 21 aux auditeurs de justice lors des semaines d'accueil, et aux personnels lors de la journée d'intégration

ENJEUX

La promotion des auditeurs de justice 2019 a créé au sein du bureau des auditeurs un pôle environnement et solidarité. Les membres de ce pôle ont participé à la définition du plan d'action de ce nouvel Agenda 21, lors de la réunion de lancement et des ateliers thématiques. Il est néanmoins apparu qu'il est primordial de réaliser un travail entre promotions afin que le pôle demeure et que ses actions puissent s'inscrire dans la durée.

Pour ce qui est des personnels arrivant à l'ENM, l'information sur l'existence de l'Agenda 21 à l'ENM peut leur être évoquée lors de la journée d'intégration.

CONTENU

Afin de faire savoir aux auditeurs de justice et aux personnels arrivants à l'ENM l'existence de l'Agenda 21, l'information est à inclure dans des présentations déjà réalisées annuellement par le secrétaire général. Il s'agit de la présentation du secrétariat général aux auditeurs lors de la semaine d'accueil, et de la présentation du secrétariat général lors de la journée d'intégration des personnels.

De son côté, le pôle environnement et solidarité réalise un bilan de ses actions et le met à disposition de la promotion à venir.

Services en charge
SG

Partenaires
Bureau des élèves, pôle
environnement et
solidarité

Suivi
COPIL Agenda 21

Temps de travail
1 jours ETP par an

Calendrier
A compter de 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 4 : rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable

Action 4 : inclure le développement durable dans les programmes de formation initiale et continue de l'ENM

ENJEUX

En tant qu'établissement d'enseignement, l'ENM a l'opportunité de diffuser les principes du développement durable auprès de ses apprenants. Jusqu'à présent, le sujet n'a que rarement été évoqué auprès des auditeurs de justice.

Dans le cadre de la formation continue, c'est sous l'angle du droit de l'environnement que le développement durable est abordé : le catalogue de formation continue offre deux formations qui proposent une première approche et l'approfondissement du droit de l'environnement, ainsi que des stages, individuels et collectifs dans des administrations ou entreprises actives dans le domaine de l'environnement (Conservatoire du littoral, Office de l'environnement de la Corse, Conseil économique, social et environnemental, Véolia environnement...).

L'objectif de cette action est de trouver les possibilités d'intégrer le développement durable à la formation initiale et la formation continue.

CONTENU

- Prévoir une ½ journée ou une journée dédiée au développement durable dans le programme de formation des ADJ sur la base d'une participation volontaire.
- Créer un groupe de réflexion sur le contenu et les intervenants à mobiliser pour cette formation. Ce groupe se penchera également sur les possibilités de proposer des formations en ligne sur le développement durable ouverte à l'ensemble des apprenants qui serait également accessible aux personnels.

Services en charge

Le service des études et le service de la formation continue

Partenaires

-

Suivi

COPIL Agenda 21

Temps de travail

10 jours ETP par an

Calendrier

A compter de 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 4 : rassembler les publics de l'ENM autour du développement durable

Action 5 : constituer un fonds documentaire à la bibliothèque de l'ENM

ENJEUX

L'ENM étant un établissement pourvoyeur de documentation et le développement durable suscitant de plus en plus d'intérêt, des ouvrages traitant du sujet et permettant d'alimenter les réflexions personnelles peuvent être mis à disposition des apprenants et personnels

CONTENU

Le service de la documentation constitue un fonds documentaire (livres, DVD, etc), autour du développement durable. Les documents pourront être disponibles en double exemplaire à Bordeaux et Paris.

Une ébauche de bibliographie a d'ores et déjà été proposée. Par exemple, y sont proposés les livres suivants:

- « La part du colibri : l'espèce humaine face à son devenir », Pierre Rabhi
- « Ça commence par moi : soyons le changement que nous voulons voir dans le monde : 1 an pour vivre autrement, 365 raisons d'y croire », Julien Vidal
- « Agir pour la biodiversité tout autour de vous : chez vous, dans votre jardin, dans votre quartier, sur votre lieu de travail, à l'école de vos enfants, sur votre commune... », Jean-François Noblet
- « Mon geste écolo : 10 habitudes simples & efficaces à adopter au quotidien », Isabelle Louet
- « Pour une écologie numérique », Eric Vidalenc.

Les personnes ayant des suggestions d'ouvrages peuvent en faire part à Madame Mireille BARTHES, adjointe à la chef du service recherche et documentation: Mireille.Barthes@justice.fr,

Services en charge
REDOC

Partenaires
Equipe Agenda 21

Suivi
COPIL Agenda 21

Temps de travail
4 jours ETP par an

Calendrier
A compter de 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 5 : rassembler les agents de l'ENM pour un engagement solidaire

Action 1 : participer au dispositif "Nos quartiers ont du talent"

ENJEUX

L'ENM s'est engagée voilà déjà de nombreuses années dans la promotion d'une diversité de profils dans le cadre de ses recrutements, avec notamment l'ouverture des classes préparatoires intégrées à Paris, Bordeaux et Douai. Ce dispositif permet de favoriser le recrutement dans la magistrature de candidats méritants issus de zones urbaines sensibles ou de contrats urbains de cohésion sociale.

Afin de s'engager dans la diversité sociale de manière plus large, l'ENM a signé en 2019 une convention dans le cadre du dispositif « Nos Quartiers ont du Talent ».

CONTENU

« Nos Quartiers ont du Talent » est un dispositif de parrainage à destination des jeunes en recherche d'emploi. Cela consiste à extérioriser l'engagement sociétal de l'ENM et investir la sphère de l'accompagnement en faveur de l'égalité des chances. NQT œuvre au niveau national à l'aide aux jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi ou dans l'aide à la préparation aux concours, via un système de parrainages se faisant sur la base du volontariat. En plus de faire bénéficier ces publics des compétences et de l'accompagnement des agents de l'ENM, cette initiative a pour but de créer au sein même des agents de l'ENM une collégialité et un esprit d'entraide dans l'accompagnement de ces jeunes.

Au lancement du dispositif, fin 2019, on compte près d'une douzaine d'agents inscrits en tant que parrains. Les premiers retours d'expérience font état d'une satisfaction globale tant des agents que des filleuls dans cette initiative qui se veut être avant tout un partage. Aussi, il s'agirait d'étendre le nombre de participants, en développant l'entraide entre parrains au sein des agents de l'ENM.

Services en charge
COPIL Agenda 21

Partenaires
Tout personnel de l'ENM

Suivi
COPIL Agenda 21

Temps de travail
5 jours ETP par an

Calendrier
A compter de 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 5 : rassembler les agents de l'ENM pour un engagement sociétal

Action 2 : participer, avec la direction interrégionale Sud-Ouest du secrétariat général du ministère aux actions en faveur d'une égalité professionnelle femmes-hommes

ENJEUX

Le 13 décembre 2019, se tiendra dans l'enceinte de l'ENM, le séminaire « égalité femme-homme », organisé par la direction interrégionale du secrétariat général du Ministère. Cette journée réunira les différentes composantes locales du ministère de la Justice autour de la problématique de l'égalité professionnelle.

Que ce soit au niveau de ses personnels que de ses apprenants, l'ENM connaît un fort pourcentage de femmes. D'autres institutions sont plutôt masculinisées. Ces débats permettront d'alimenter une réflexion autour des préférences de carrière et de mettre en œuvre des dispositifs permettant d'endiguer des mécanismes de plafonds de verre ou d'éléments de censure dans la promotion professionnelle.

Cette journée marquera le début d'une collaboration pour la construction d'outils communs permettant de déceler des problématiques et d'y apporter des éléments de réponses et des solutions déclinées dans les différents sites.

CONTENU

L'ENM interviendra dans le cadre de la journée de lancement, puis participera aux travaux permettant d'œuvrer en faveur de l'égalité professionnelle des genres et de la diversité.

Services en charge

SG

Partenaires

RH

Suivi

SG

Temps de travail

4 jours ETP par an

Calendrier

A compter de 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 6 : inscrire les actions de l'ENM dans un cadre institutionnalisé

Action 1 : mettre en œuvre les actions nécessaires en vue de l'obtention de la double labellisation AFNOR "égalité femmes-hommes et diversité"

ENJEUX

« Lorsqu'on s'analyse, on se fait peur, lorsqu'on se compare, on se rassure ». Loin de là l'idée de promouvoir une sorte de statut quo et de laisser faire, le fait de mettre en œuvre des actions en vue d'obtenir une certification permet avant tout de dresser un état de l'existant en matière d'égalité femmes-hommes et de diversité. Le processus de certification, qui requiert une mise à plat de différents indicateurs, permet, à travers la vision de l'audit externe de l'AFNOR, d'obtenir des pistes d'amélioration desquelles découlent des plans d'action. En effet, sans un regard extérieur, il est quelquefois peu aisé d'identifier des éléments pouvant être améliorés, ainsi que de nouvelles bonnes pratiques.

Le ministère de la justice a lancé il y a quelque temps un processus de certification. Les établissements n'étant pas concernés, l'ENM a d'ores et déjà pris contact avec l'AFNOR et étudie le cahier des charges pour lancer les travaux en vue de la certification.

CONTENU

Le secrétariat général pilote le dispositif de double labellisation « égalité femmes-hommes et diversité ». Généralement, selon le correspondant AFNOR, ce processus s'étale sur 6 mois à 1 an et nécessite un travail de longue haleine en amont. Une fois les éléments requis dans le cahier des charges installés, un premier audit a lieu, puis une évaluation de suivi a lieu à 24 mois après la date de labellisation de premier cycle, puis un renouvellement au bout de 48 mois. En tout et pour tout, il faut compter 4 ans pour un cycle entier.

Services en charge
SG

Partenaires
RH

Suivi
SG

Temps de travail
3 jours ETP par an

Calendrier
A compter de 2020

AXE 1 : SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT

> Objectif 5 : inscrire les actions de l'ENM dans un cadre institutionnalisé

Action 2 : réaliser un bilan carbone annuel

ENJEUX

L'ENM a été identifié par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine comme un établissement de plus de 250 salariés du fait de son public d'apprenants. Il est donc soumis à l'obligation réglementaire de réaliser un bilan de gaz à effet de serre tous les trois ans. Le premier bilan a été réalisé pour l'année 2016. Un bilan portant sur l'année 2019 devra être réalisé en 2020.

CONTENU

Le bilan carbone se présente sous la forme de différents tableaux à renseigner portant notamment sur les consommations d'énergie, les intrants (plastiques, verre, papiers, cartons, nourriture, repas, boissons, ...), les transports, les déchets ou encore les déplacements. Il s'agit d'une activité normée et chronophage puisque toutes les factures devront être passées au crible, et qu'il s'agira d'institutionnaliser en 2020 afin que les relevés futurs se fassent de la manière la plus automatisée possible.

Services en charge
SG

Partenaires
RH, STL, SIAV.

Suivi
SG

Temps de travail
20 jours ETP par an

Calendrier
A compter de 2020

AXE 2 : TRI SELECTIF ET REDUCTION DES DECHETS

> Objectif 1 : améliorer les dispositifs de valorisation des déchets

Action 1 : mettre en place des points de collecte volontaires dans les locaux de l'ENM

ENJEUX

A Bordeaux

Précédemment, le contrat de tri à l'ENM Bordeaux était détenu par Paprec. Depuis septembre 2019, l'ENM est affilié au contrat interministériel avec la Société Elise, qui propose des modalités de tri plus étendues. Pour le moment, le tri sélectif est limité au papier et au verre. Aussi, une rencontre début novembre avec la société a permis de définir les besoins en termes de collecteurs pour canettes, gobelets, papier et bouteilles plastiques au niveau de la cafétéria, dans le hall à Bordeaux et au niveau des bureaux.

A Paris

Pour ce qui est de Paris, actuellement la prestation est assurée par la ville de Paris. Un seul contenant jaune est disponible pour recueillir le papier et le plastique. Afin d'étendre les modalités de collecte identiques à Bordeaux, il sera demandé à la société Elise s'il est possible de proposer la prestation à Paris également.

CONTENU

A Bordeaux

5 lots de 4 contenants de recyclage seront disposés à l'ENM fin 2019-début 2020. Les contenants sont destinés à recueillir: papier, gobelets, canettes et bouteilles en plastique. Un contenant pour le verre est déjà disposé au niveau de la cafétéria.

A Paris

La mise en place de bacs de recyclage de papier, bouteilles, bouchons, canettes, piles et gobelets sont à l'étude et seront déployées début 2020.

Par ailleurs, des dispositifs de recyclage de mégots seront également disposés dans les locaux parisiens. La valorisation des mégots permettra de les transformer en petit mobilier.

Services en charge
COPIL Agenda 21

Partenaires
STL

Suivi
COPIL Agenda 21

Temps de travail
10 jours ETP par an

Calendrier
Dès 2020

AXE 2 : TRI SELECTIF ET REDUCTION DES DECHETS

> Objectif 2 : réduire l'utilisation de matériaux à usage unique

Action 1 : mettre en place des dispositifs menant à une réduction de l'usage de vaisselle plastique

ENJEUX

Mieux que le recyclage, la diminution de l'usage de matériaux à usage unique constitue un axe majeur pour le développement durable. En effet, la problématique des gobelets et des bouteilles en plastique a été maintes fois soulevée par les personnels et auditeurs.

CONTENU

Plusieurs pistes ont été étudiées lors des groupes de réflexion pour diminuer les déchets, les principaux identifiés étant les gobelets plastiques.

Solutions en cours de réalisation:

- Utilisation de mugs personnels à la cétéria ou avec les machines à café, qui sont dotées de dispositifs de détection de tasse: une communication a été réalisée à l'ensemble des personnels de l'ENM et des auditeurs.
- Pour le SRVC: suppression des bouteilles en plastique dans la maison du jury pour les jurys de sélection, au bénéfice de verres en verre et de fontaines à eau
- Pour le DI: suppression des bouteilles en plastique et achat de carafes et de verres en verre à l'effigie de l'ENM
- A destination des études: achat de carafes et de verres en verre, utilisables sur la base du volontariat.

Solutions à l'étude:

- Dotation de mugs ou gourdes aux personnels
- Prestation consistant à remplacer les verres à usage unique dans les distributeurs par des verres lavables, collectés et lavés par une société adaptée

Services en charge

COPIL Agenda 21

Partenaires

Le SRVC, le DI, STL

Suivi

COPIL Agenda 21

Temps de travail

10 jours ETP par an

Calendrier

Dès fin 2019

AXE 2 : TRI SELECTIF ET REDUCTION DES DECHETS

> Objectif 2 : réduire l'utilisation de matériaux à usage unique

Action 1 : mettre en œuvre une nouvelle politique d'impression

ENJEUX

Annuellement, les commandes de papier de l'ENM reprographie comprise s'élèvent à près de 3,5 millions de feuilles, soit 4 fois la hauteur de la cathédrale Saint André de Bordeaux.

CONTENU

Le SIAV a lancé en 2017 un projet « printing », consistant en une nouvelle politique d'impression dont l'un des objectifs premiers est l'allègement du bilan carbone de l'ENM. Cela consistera en la réduction du nombre d'imprimantes, d'impressions et de cartouches via une meilleure rationalisation des usages. La mise en place de la nouvelle solution se fera en 2019-2020.

Dans le cadre de cette politique de réduction des impressions, il est proposé de ne plus réaliser d'impressions des catalogues de formation, ceux-ci étant déjà proposés de manière dématérialisée en ligne sur le site de l'OFL.

Services en charge
COPIL Agenda 21

Partenaires
Le SRVC, le DI, STL

Suivi
COPIL Agenda 21

Temps de travail
10 jours ETP par an

Calendrier
Dès fin 2019

Réf. 111

AXE 2 : TRI SELECTIF ET REDUCTION DES DECHETS

> Objectif 2 : réduire le stock de matériels électroniques obsolètes non valorisés

Action 1 : réfléchir sur l'opportunité de location des ordinateurs à destination des auditeurs de justice en lieu de leur achat

ENJEUX

Actuellement, le SIAV acquiert les ordinateurs à destination des auditeurs de justice. A la fin de leur scolarité, les ordinateurs sont proposés à l'acquisition par les auditeurs. Les matériels restants, s'ils sont encore en état de marche, sont proposés à l'acquisition des personnels, dans le cadre d'une politique de redistribution. En effet, ils sont en priorité proposés aux personnels de catégorie C puis B puis A, pour un montant de 40€ (105€ pour certains modèles), étant totalement amortis. Une partie des ordinateurs usagés doit être mise au rebut et ne peut bénéficier des circuits de revalorisation et de recyclage.

CONTENU

Le SIAV étudie l'opportunité de passer par un système de location d'ordinateurs à courte durée des ordinateurs. Ainsi, à la fin de la scolarité, le prestataire récupérerait les outils obsolètes et en assurerait la revalorisation.

Services en charge
SIAV

Partenaires
Le SRVC, le DI

Suivi
SIAV

Temps de travail
10 jours ETP par an

Calendrier
Dès 2020

AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

> Objectif 1 : Végétaliser l'ENM

Action 1 : végétaliser le toit de l'ENM

ENJEUX

La minéralisation des centres villes accroît les problèmes de réchauffement climatique. De plus, les insectes mellifères souffrent de pénurie d'approvisionnement.

CONTENU

L'étanchéité du toit au-dessus de l'amphithéâtre devant être refaite, l'opportunité de réaliser une toiture étanche végétalisée a été évoquée. La première étape consiste en la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un toit végétalisé. Dans le cas où cela pourrait se faire, il s'agira de réaliser un appel d'offres pour la végétalisation du toit. Il s'agirait de plantes colonisant naturellement les toits. La plus-value des toits végétalisés consiste en une meilleure isolation thermique.

Services en charge
STL

Partenaires
COPIL Agenda 21

Suivi
STL

Temps de travail
15 jours ETP

Calendrier
A partir de 2020

AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

> Objectif 1 : Végétaliser l'ENM

Action 2 : élargir l'espace de la prairie fleurie

Services en charge
STL

ENJEUX

Les espèces mellifères permettent de sauvegarder la biodiversité et d'endiguer la disparition des insectes.

Partenaires
COPIL Agenda 21

CONTENU

Suite à la réussite de l'action menée sur le terrain situé le long du bâtiment historique (derrière le STL), il est proposé d'étendre les espaces fleuris. Notamment au niveau des bacs du 4e étage de la tour Rogers, ainsi qu'au niveau de la terrasse du service financier. Actuellement, une commande de bacs fleuris est en cours pour agrémenter le patio situé au niveau des services financiers.

Suivi
STL

Temps de travail
15 jours ETP

Calendrier
A partir de 2020

AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

> Objectif 1 : Végétaliser l'ENM

Action 3 : offrir aux personnels la possibilité de végétaliser les espaces de travail

ENJEUX

En plus d'enjoliver les espaces de travail, la disposition de plantes pour les personnels constitue une incursion de la nature dans la ville et favorise la mise en place d'une atmosphère apaisante.

CONTENU

Des pots de fleurs peuvent être disposés dans les halls ou dans certains bureaux à Paris et Bordeaux.

De plus, certaines plantes absorbent les composés chimiques volatils et rejettent de l'oxygène. Il s'agirait de végétaliser le hall avec ce type de plantes, ainsi que les salles de cours. L'entretien des plantes serait assuré par les personnels, et une fiche de liaison serait accolée à chaque plante.

Services en charge
STL

Partenaires
SRVC, COPIL Agenda 21

Suivi
STL

Temps de travail
5 jours ETP

Calendrier
A partir de 2020

AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

> Objectif 1 : ouvrir des espaces végétalisés aux personnels de l'ENM

Action 1 : Créer un espace de convivialité au niveau du patio du premier étage à Bordeaux

Services en charge
STL

ENJEUX

Le manque d'espace au niveau des locaux de l'ENM limite les possibilités de création d'espaces de convivialité. Néanmoins, un espace valorisable a été identifié à Bordeaux, au niveau des services financiers.

Partenaires
COPIL Agenda 21

CONTENU

Actuellement, le patio n'est accessible qu'en passant par les bureaux des services financiers. Il s'agirait d'ouvrir un accès à l'espace au niveau du couloir. L'espace serait amené à devenir un lieu de convivialité pour les personnels. Une attention particulière devra être portée à la mise aux normes et à l'accessibilité de l'espace.

Suivi
COPIL Agenda 21

Temps de travail
5 jours ETP

Calendrier
A partir de 2020

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

> Objectif 1 : développer les achats responsables

Action 1 : mettre en œuvre le plan ministériel d'administration exemplaire au niveau des achats

ENJEUX

Dans l'axe « s'inscrire dans la responsabilité sociale et environnementale », le PMAE prévoit d'ici 2020 les éléments suivants :

- 25% des marchés devront comprendre au moins une clause sociale
- 30% des marchés devront comprendre au moins une clause environnementale
- 100% des marchés font l'objet d'une analyse approfondie visant à définir si les objectifs du développement durable peuvent être pris en compte dans le marché.

CONTENU

La mise en œuvre d'une politique sociale et environnementale au niveau des marchés publics consistera à l'ENM en :

- L'analyse et la catégorisation des marchés existants pour réaliser un état des lieux des marchés actuels dans ces domaines. Ce travail serait réalisé avec la cellule des marchés publics, il consisterait en l'analyse de l'adéquation des marchés actuels avec les critères définis dans le PMAE.
- La définition de critères environnementaux seront à intégrer dans un guide de sélection de fournisseurs dans la procédure des achats publics, et le suivi des ratios afférents. Ce guide servirait à accompagner les services dans la rédaction de leurs cahiers des charges et le choix de leur prestataire. Il serait également développé avec le service des achats.

Services en charge
SFAC

Partenaires
COPIL Agenda 21

Suivi
SFAC

Temps de travail
3 jour ETP

Calendrier
1^{er} trimestre 2020

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

> Objectif 1 : développer les achats responsables

Action 2 : rédiger une charte des achats publics

Services en charge

SFAC; COPIL Agenda 21

Partenaires

-

Suivi

SFAC

Temps de travail

3 jour ETP

Calendrier

1^{er} trimestre 2020

ENJEUX

La charte des achats responsables représente un cadre de référence pour les services acheteurs de l'ENM dans leurs relations avec les fournisseurs. Elle décrit les engagements sociaux, environnementaux et sociétaux que demande l'ENM à ses fournisseurs, et réciproquement les engagements qu'elle prend. Le critère de la responsabilité sociale des organisations serait porté au même niveau que les critères de coût, de qualité et d'efficacité des services offerts.

CONTENU

Le travail autour de la charte qui serait mené avec le service de marchés aura pour objectif d'inclure des critères environnementaux ou sociaux coefficientés. Elle servira de guide dans la passation de marchés publics.

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

> Objectif 1 : développer les achats responsables

Action 3 : mettre en place un "carnet des bonnes adresses" en ligne et partagé entre membres de la communauté ENM

ENJEUX

Le nouveau site intranet prévoit un encart « Agenda 21 », où il sera possible de créer un espace d'échanges au sein de la communauté.

CONTENU

L'objectif de cette action est de proposer un système d'échanges entre membres de la communauté sur les recommandations de fournisseurs locaux respectueux des principes de l'achat responsable : écologique, durable, bio, local, achat groupé, etc.

Le format de cet outil resterait à définir, il pourrait s'agir d'un carnet d'adresses partagé sur l'intranet.

Services en charge
Equipe Agenda 21

Partenaires
Service communication,
Tous contributeurs

Suivi
Reporting au Secrétariat
Général

Temps de travail
4 jour ETP

Calendrier
Dès 2020

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

> Objectif 1 : agir sur le bilan concernant les achats

Action 4 : réduire le nombre de livraisons dans le cadre du marché de fournitures

Services en charge
SG, STL, SFAC

Partenaires
-

Suivi
STL

Temps de travail
3 jour ETP

Calendrier
1^{er} trimestre 2020

ENJEUX

Les transports de marchandises constituent un élément déterminant au niveau de l'empreinte carbone, via les émissions de gaz à effets de serre ou de particules fines.

CONTENU

L'ENM est partie prenante à l'accord cadre interministériel avec la société Lyreco, pour les fournitures de bureau et les petits matériels. Des clauses de performance environnementale sont incluses dans l'accord cadre : un grand nombre de produits doivent être labellisés, conformes aux spécificités environnementales.

Actuellement, les commandes et les livraisons se font au fil de l'eau, avec une fréquence quasi hebdomadaire.

Le nombre de livraisons devra être réduite à une par mois, soit 4 fois moins, réduisant ainsi les déplacements depuis les entrepôts.

Dans le catalogue, l'achats de produits écoresponsables devra être privilégié.

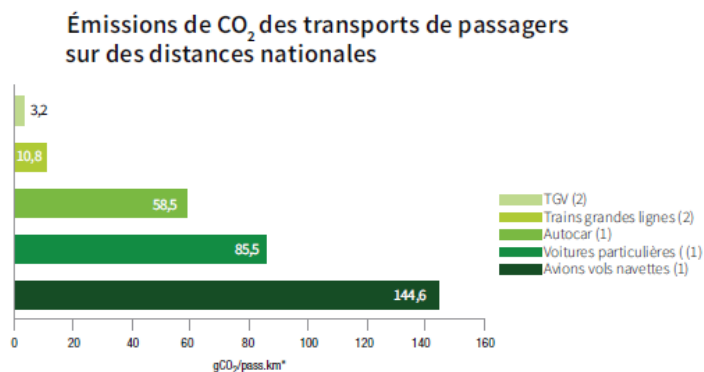
AXE 5 : TRANSPORTS

> Objectif 1 : Réduire l'impact GES de l'ENM en favorisant les mobilités douces

Action 1 : favoriser le covoiturage

ENJEUX

Bien qu'il soit recommandé d'utiliser le train pour réduire son empreinte carbone, en cas d'impossibilité ou de difficulté, le covoiturage constitue l'un des moyens les plus conviviaux de réduire son impact carbone, à condition d'être bien accompagné.



Source: ADEME

CONTENU

Un questionnaire portant sur l'intérêt qu'ils portent au covoiturage sera adressé aux auditeurs de justice. Il permettra de définir s'il est opportun de travailler sur une solution de plateforme de covoiturage à déployer en interne.

Services en charge

COPIL Agenda 21
, études, SIAV, ADJ

Partenaires

-

Suivi

COPIL Agenda 21

Temps de travail

10 jours ETP

Calendrier

Dès fin 2019

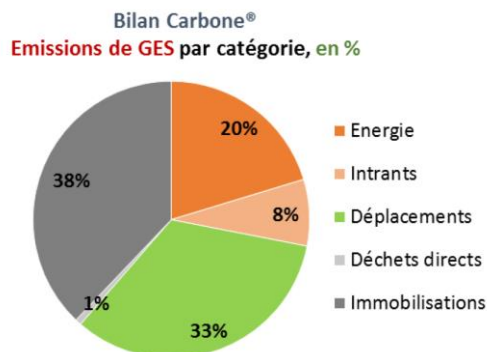
AXE 5 : TRANSPORTS

> Objectif 1 : Réduire l'impact GES de l'ENM en favorisant les mobilités douces

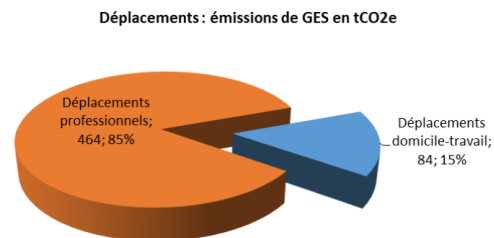
Action 2 : suivre l'évolution des gaz à effets de serre imputables aux transports et envisager des solutions de baisse et de compensation

ENJEUX

Le précédent bilan carbone a fait état d'une très forte proportion de gaz à effets de serre liés aux déplacements à l'ENM:



Déplacements 33%



CONTENU

Dans le cadre du bilan carbone réalisé annuellement, il s'agira de suivre l'évolution de ces émissions de GES et d'envisager des solutions de baisse ou de compensation

Services en charge
COPIL Agenda 21

Partenaires
RH

Suivi
COPIL Agenda 21

Temps de travail
10 jours ETP

Calendrier
Dès fin 2019

AXE 5 : TRANSPORTS

> Objectif 1 : Réduire l'impact GES de l'ENM en favorisant les mobilités douces

Action 3 : organiser des ateliers en lien avec la pratique du vélo

ENJEUX

Pour les transports domicile-travail, le vélo (si possible sans assistance électrique) reste la solution la plus favorable à la préservation d'un environnement sain, ainsi que pour la pratique d'une activité physique. Il convient pourtant parfois d'en généraliser l'usage en créant des espaces de dialogue et de partage.

CONTENU

Offrir aux publics de l'ENM la possibilité de participer à des ateliers autour du vélo, tels la réparation, la présentation des dispositifs de location offerts par la ville de Bordeaux, etc.

Services en charge

Stages, SG

Partenaires

-

Suivi

SG

Temps de travail

10 jours ETP

Calendrier

Dès fin 2019